DEPARTEMENT DE LA VENDEE

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

COMMUNE DE DOMPIERRE SUR YON

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

2026-254

LE MAIRE DE DOMPIERRE SUR YON,

VU la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales ;

VU le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.18 et R 411.25 à R 411.28 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6 ;

VU l'arrêté interministériel modifié du 24 novembre 1967, portant instruction générale sur la signalisation routière ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

VU l'arrêté numéro AP2026/040 du 04 septembre 2026 portant délégation de signature à Monsieur Antoine GALOIS, Adjoint au maire - En charge des bâtiments et des espaces publics, du patrimoine et de l'accessibilité

VU la demande formulée par BOUYGUES E&S Vendée demeurant TSA 70011 Chez SOGELIINK - 69134 DARDILLY cedex ;

Considérant qu'en raison des travaux de confections des massifs aux abord de la maison de santé et pose de mâts d'éclairage ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

Du 23/11/2026 au 12/12/2026, la circulation sera réduite, rue de la Chapelle, à une voie et régulée avec un alternat par signaux manuels K.10 à chaque extrémité de cet alternat. L'accès aux riverains sera préservé.

ARTICLE 2 :

Les dépassements sur l'emprise du chantier sont interdits quelles que soient les voies laissées libres à la circulation.

Cette interdiction de dépasser sera matérialisée par un panneau B 3.

ARTICLE 3 :

Pendant la durée des travaux, aucun stationnement ne sera autorisé sur l'emprise de la zone de travaux et de part et d'autre sur une longueur de 100 mètres, excepté pour les véhicules affectés au déménagement.

La reprise du trottoir sera réalisée de manière identique à ce qui existait auparavant.
Il revient à l'entreprise de travaux de réaliser une vérification du compactage par essai réalisé avec un pénétromètre dynamique de type Panda®.

Il revient à l'entreprise d'informer les riverains 2 jours avant la date d'intervention.

ARTICLE 4 :

La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvées par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992.

La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de BOUYGUES E&S Vendée.

ARTICLE 5 :

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 6 :

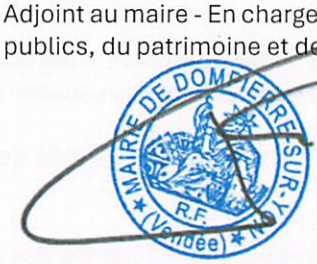
Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité du chantier ainsi que dans la commune de DOMPIERRE SUR YON.

ARTICLE 7 : Le Maire de la commune de DOMPIERRE SUR YON, le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la VENDEE, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

– BOUYGUES E&S Vendée

A Dompierre-sur-Yon, le 9 octobre 2026

Antoine GALOIS
Adjoint au maire - En charge des bâtiments et des espaces publics, du patrimoine et de l'accessibilité

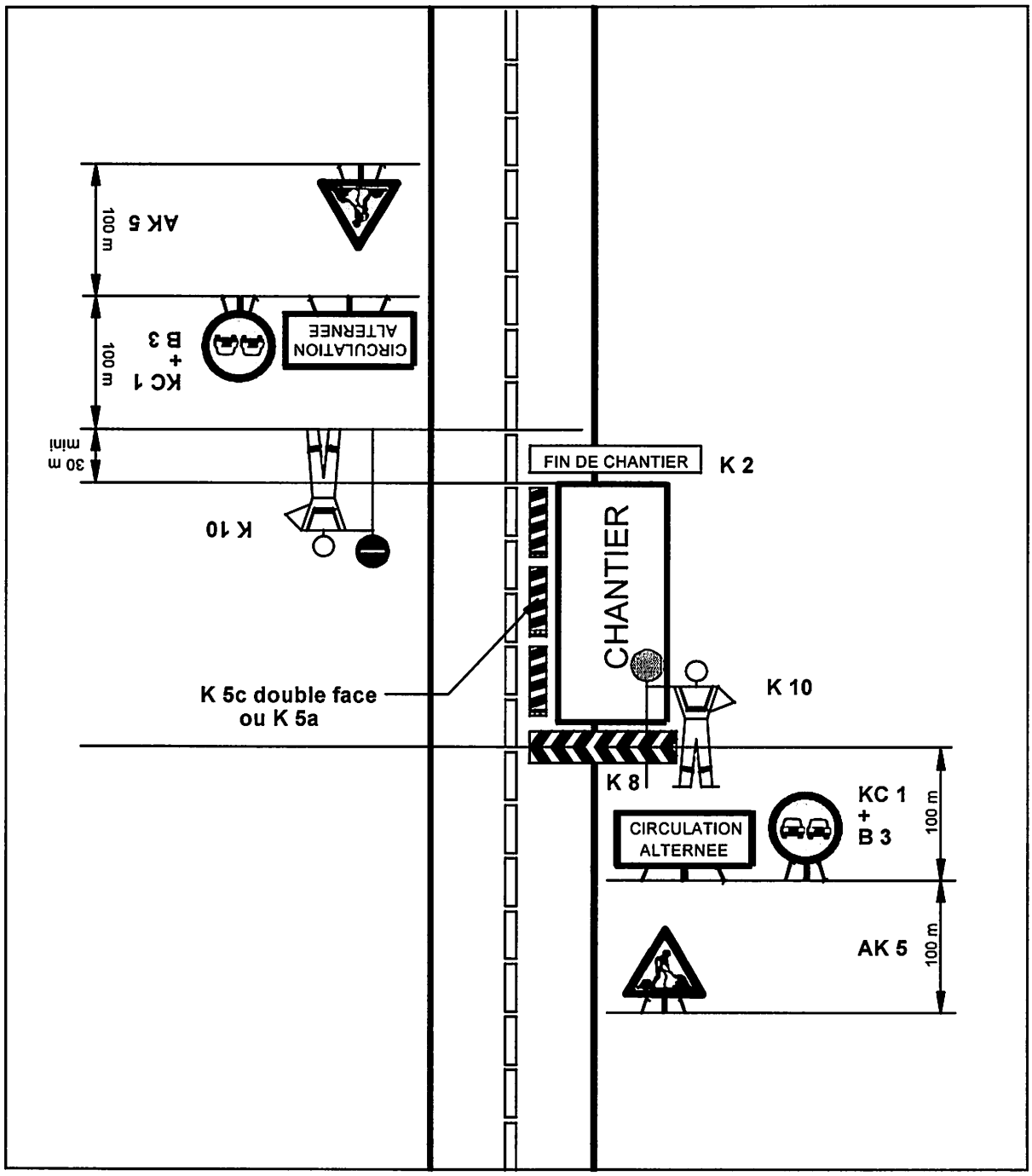


SCHEMA N° CF23

CHANTIER FIXE
EN AGGLOMERATION

ALTERNAT PAR PIQUETS K 10

CIRCULATION ALTERNEE
ROUTE A 2 VOIES



Remarques :
- Dispositif applicable uniquement de jour et sous certaines conditions VOIR GUIDE DE L'ALTERNAT.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé des transports

Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa N° 14024*01

Le demandeur

Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☑

Nom : Prénom :
Dénomination : Orange UI O Représenté par : Arnaud Drouin
Adresse Numéro : 3 Extension : Nom de la voie : Bd Vincent Gâche
.....
Code postal 4 4 2 0 0 Localité : Nantes Pays : France
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : gcsouterrain.drio @ orange.com

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Société Circet Prénom :
Adresse Numéro : 16 bis Extension : Nom de la voie : Le Chaillot
.....
Code postal 8 5 3 1 0 Localité : Nesmy Pays : France
Téléphone 0 6 3 2 9 9 9 7 0 4 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : melodie.niot @ circet.fr

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☑
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Rue George Sand
.....
Code postal 8 5 1 7 0 Localité : Dompierre sur Yon

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☐ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : Mise à niveau cadre et tampons d'une chambre Orange
.....
.....
.....
Date prévue de début des travaux : 1 2 1 0 2 0 2 6 Durée des travaux (en jours calendaires) :

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 3 3 Date de début de réglementation 1 2 1 0 2 0 2 6
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☐
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☑ largeur de voie maintenue
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler	Stationner	Dépasser
Véhicules légers ☐	véhicules légers ☑	véhicules légers ☑
poids lourds ☐	poids lourds ☑	poids lourds ☑

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation *(à préciser par sens)* :

.....

.....

.....

.....

Autres prescriptions :

.....

.....

.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☑ Une entreprise spécialité ☐

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

.....

Code postal ☐☐☐☐☐ Localité : Pays :

Téléphone ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : ☐☐☐

Courriel :@.....

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000ème ☑ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500ème ☐ Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000ème ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☑

Fait à : ... Le : 02 10 2026

Nom : Niot Prénom : Mélodie Qualité : Assistante GC

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

OUEST

Commune	DOMPIERRE-SUR-YON
Code INSEE	85081
Adresse	3 rue Georges Sand
DLR	05/10/2026

Nom	DROUIN
Prénom	ARNAUD
Email	cmbl.85@orange.com
Téléphone	07.85.01.78.67

Contact	

N° AS	2608035
N° OEIE / POI	VSE600760
TYPE CHANTIER	CUIVRE

DT	
DICT	
DT-DICT conjointe	NON
Arrêter de circulation	OUI
Coupure Swan	NON
Nacelle	NON
Constat de dommage	

RE	DOM
ZONE	000
SRS	

TYPOLOGIE	CUIVRE
CATALOGUE	CPDET
VALOTAR	

Description des travaux

Suite escalade DRCL :

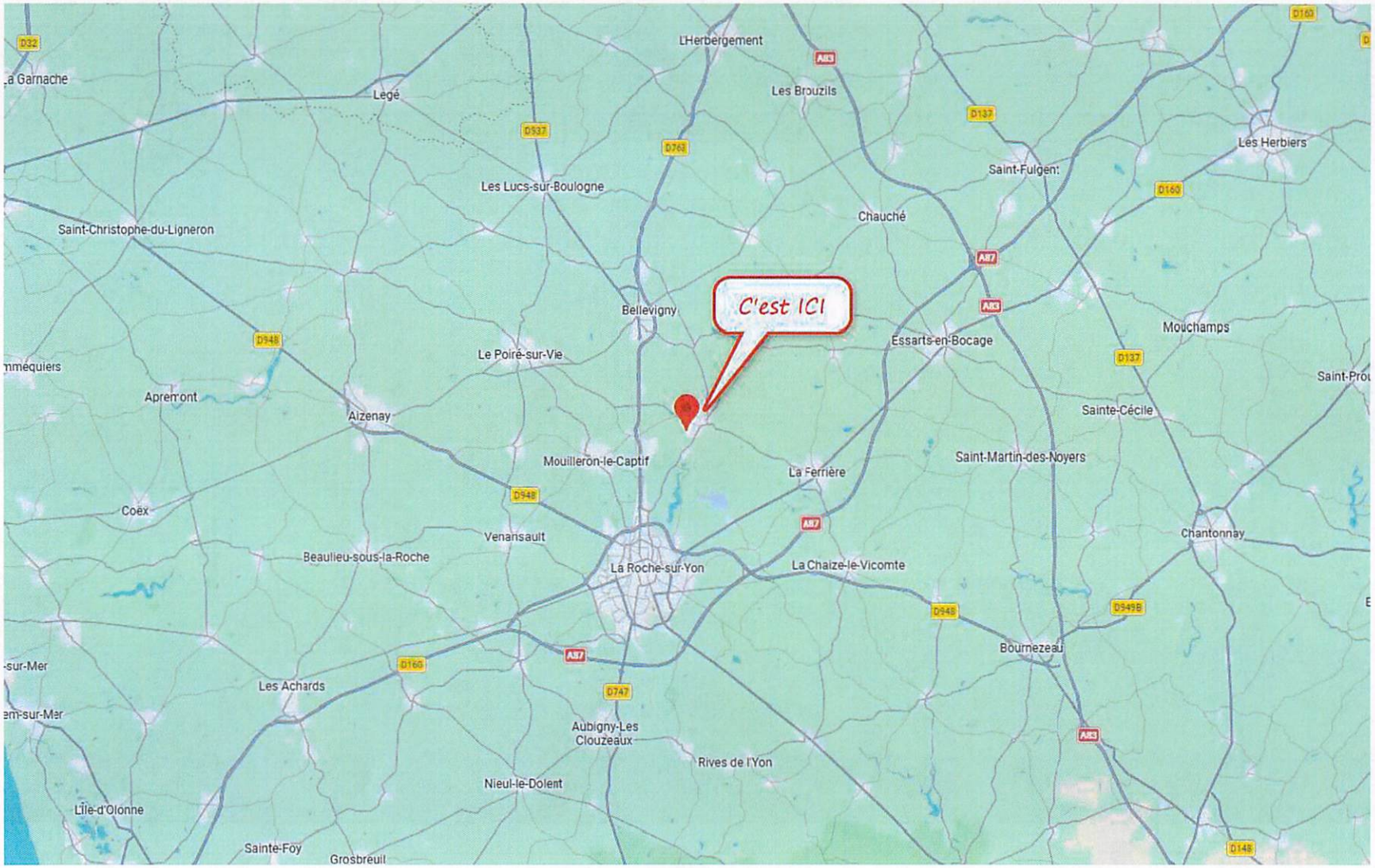
Merci de décrouter et de mettre à niveau la L2C n°1669/85081 noté PRIVE sur Georeso, exceptionnellement merci de reposer le cadre et tampons présent sous l'enrobé. Travaux au 3 rue Georges Sand à Dompierre sur Yon.

Merci de respecter le retour travaux (DOE) page 2, en cas de manquement l'attachement sera refusé

Orange Restricted

Pré requis Cordonnateur(rice) Maintenance Boucle Local
Dossier GC - Plan géoreso/maps : Plan de situation - Plan géoréso : itinéraire - Plan RGC - Dostech - Photos(s) de la problématique - Photo(s) Street View - Annotations des travaux souhaités **Dossier BLO:** - Plan géoreso/maps : Plan de situation - Plan géoréso : itinéraire - Vue graphique IPON (FFTH-FTTE) - Vue graphique SERIA (FTTO- AIRCOM) - Photo(s) REO et/ou CRIC (PIDI) => si présent **Dossier Cuivre / Dépose massive :** - Plan géoreso/maps : Plan de situation - Plan géoréso : itinéraire - Plan schéma des cables (DAO - Géoréso) - Photo(s) Street View

Plan de situation



Orange Restricted

Projet



Orange Restricted

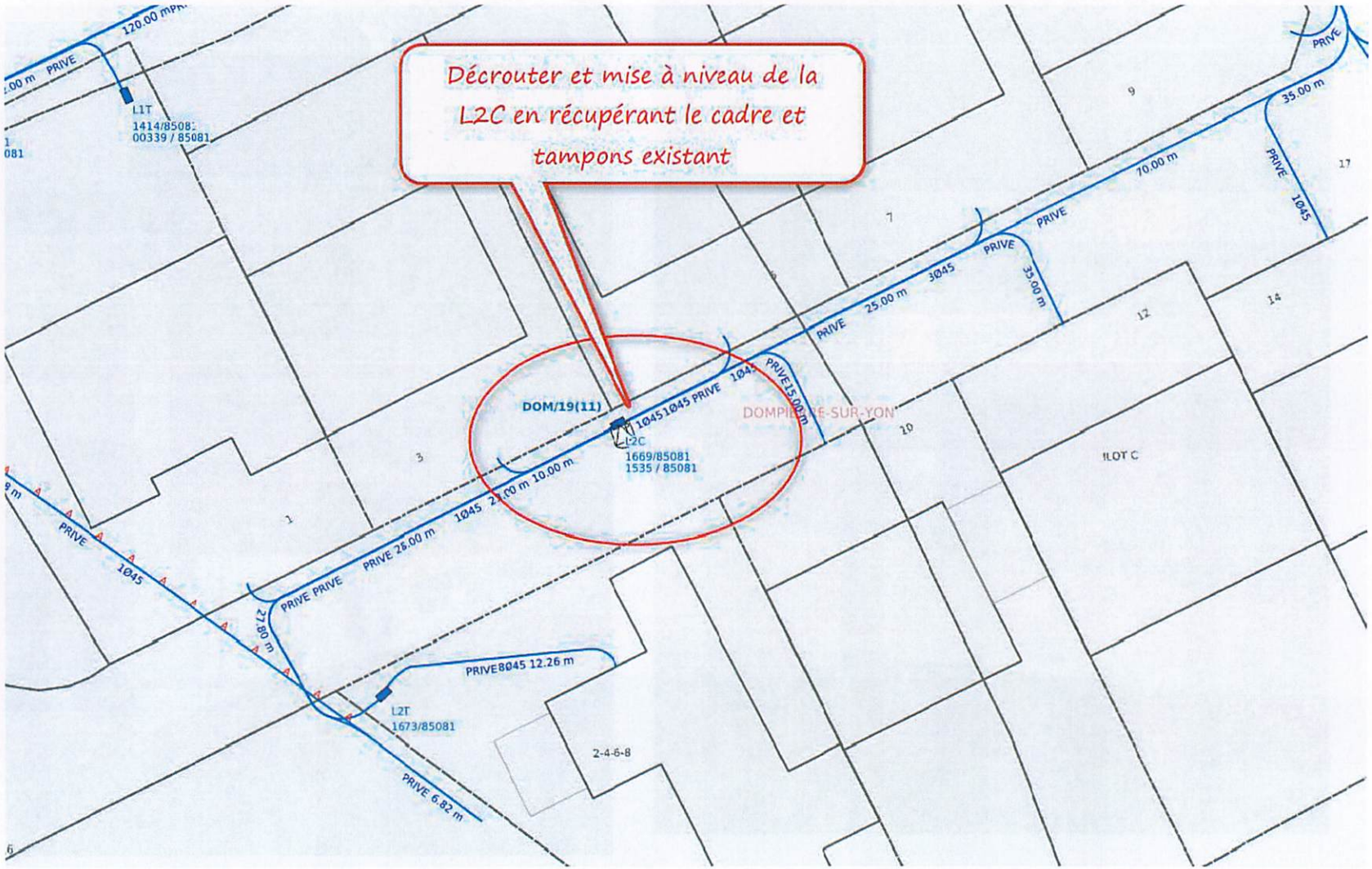
Projet





Orange Restricted

Projet



Orange Restricted